



Outre leur fonction de pêche, les écluses participent également à l'atténuation du phénomène d'érosion en servant de brise-lames lors des périodes de houle importante.

Poursuivez par le sentier du littoral. Vous arriverez à un panneau du Conseil Général. Traversez la route côtière et prenez la rue de la Nègrerie. Partez sur le petit chemin à votre droite et longez la vigne située sur votre gauche. Au bout, prenez la route à droite puis tout de suite à gauche. Aux premières maisons tournez à droite, rue du Groseiller. Suivez le PR jaune sur votre gauche.

Au bout de la rue du Groseiller, traversez la route départementale, rue des Moricières. Prenez en face rue Jean Pillaud. Tournez à gauche, rue des Tonnelles et partez bien à gauche dans la rue du bois. Plus loin, au niveau de la voie sans issue, prenez le chemin balisé en jaune qui vous ramène vers le sentier du littoral.



Après La Morelière, traversez la D 734 pour atteindre un peu plus loin le hameau de Chassiron que l'on traverse en suivant le balisage jaune. Tournez à droite entre les maisons et dirigez-vous vers le phare, fin du parcours.

4. LE VILLAGE DE CHASSIRON

Ce village a su garder son charme authentique avec de nombreuses habitations typiquement oléonaises.

On peut encore y voir de vieilles maisons paysannes. Ces dernières se caractérisent par leur escalier extérieur permettant d'accéder à l'unique étage. Les dédales de ruelles, pas toujours goudronnées sont parsemés d'anciens puits.

Option circuit long :

De la côte sauvage, l'accès est possible en suivant le balisage jaune jusqu'à la Pointe des trois Pierres. Puis, longez la plage des Huttes sur 400 m. Remontez en direction du parking de la plage. 100 m plus loin, empruntez le chemin qui traverse le marais. À proximité du hameau des Huttes, le marais Papineau est un Espace Naturel Sensible.

5. LE MARAIS PAPINEAU



Dans ce paysage typique des zones humides, vous pourrez observer hérons et aigrettes, canards et oies, goélands et mouettes, busards et faucons.

La flore, quant à elle, est riche. Entre les roselières, poussent de multiples espèces dont la Grande Douve, l'Orchis des marais, ou encore le Glaieul de Byzance.

AIGRETTE GARZETTE



Ce fier échassier est l'un des plus communs de la région. Il niche en colonies, souvent parmi d'autres espèces de hérons à partir du printemps. Ses longues pattes lui permettent d'explorer les marais pour aller chasser des crevettes, vers, petits poissons, rainettes...



1 SAINT-DENIS D'OLÉRON

TOUR DE LA POINTE DE CHASSIRON

9 km
à 15 km

3 h
à 4h30

BOUCLE FACILE | CERTAINES PORTIONS SONT BALISÉES EN JAUNE

DÉPART : Parking du Phare de Chassiron

INFO : Parking gratuit



À DÉCOUVRIR SUR LE PARCOURS

1. La Balise d'Antioche
2. La pointe de Chassiron et son phare
3. Les écluses à poissons
4. Le Village de Chassiron
5. Le Marais Papineau (si extension)

Une version longue de 15 km vous mènera jusqu'au marais Papineau, réputé pour sa richesse faunistique et floristique.

Cette balade vous invite à partir à la découverte du riche patrimoine du nord de l'île. Vous découvrirez la balise d'Antioche, silencieux témoin de nombreux naufrages, longerez la côte sauvage ponctuée d'écluses à poissons, et traverserez le village de Chassiron, parfait exemple de l'architecture traditionnelle oléonaise.

Point d'intérêt majeur de l'itinéraire, la pointe de Chassiron, surnommée le « bout du monde », offre un spectacle naturel d'exception.

+ Circuit du patrimoine de Saint-Denis d'Oléron.



Du parking, dirigez-vous vers le phare. Prenez tout de suite le sentier sur votre droite et poursuivez le long du littoral. En chemin, regardez au large, vous apercevrez la balise d'Antioche.

1. LA BALISE D'ANTIOCHE

Émergeant de l'océan à quelques encablures de la côte, le rocher d'Antioche prolonge sous les flots les falaises de Chassiron. Longtemps redouté des marins, ce haut-fond, jadis invisible aux navires, fut le théâtre de nombreux drames maritimes. Près d'une centaine de « fortunes de mer » majeures y ont été recensées. Le naufrage le plus marquant demeure celui du Port Caledonia, qui vint s'échouer sur le rocher le 2 décembre 1924.

Face à ce danger constant, une tour conique de 20 mètres de hauteur est édifée dès 1925 sur le rocher. Elle est alors équipée d'un feu lumineux et d'un signal sonore destiné à guider les navigateurs par temps de brume. Cette signalisation, complétée aujourd'hui par les technologies modernes de communication et de repérage par satellite, a permis de réduire considérablement les risques de navigation dans le pertuis.

Poursuivez sur le sentier jusqu'à la pointe de Chassiron, où se trouve le Phare.



2. LA POINTE DE CHASSIRON ET SON PHARE

Le phare de Chassiron domine depuis plus de 150 ans cette zone naturelle et sauvage bordée de falaises calcaires. Construit en 1836, il incarne la modernité de son époque et succède à une ancienne tour à feu édifée sous l'impulsion de Colbert. Imposant par ses proportions, 18 mètres de diamètre pour

46 mètres de hauteur, il se dresse fièrement au-dessus de l'océan.



Par temps clair, son faisceau lumineux porte jusqu'à 52 kilomètres. Ses trois bandes noires, ajoutées en 1926, permettent de le distinguer du phare des Baleines, sur l'île de Ré. Les plus curieux pourront gravir les 224 marches menant à son sommet et profiter d'un magnifique panorama sur le nord de l'île, les écluses à poissons à marée basse et sur le jardin contemporain en forme de rose des vents, labellisé « Jardin Remarquable » qui s'étend à ses pieds.

Plus loin remarquez une église à poissons reconstituée.

3. LES ÉCLUSES À POISSONS

Ces pièges à poissons remontent probablement au Moyen-Âge... Il en existe également sur l'île de Ré et de Noirmoutier, où elles sont plus petites, et curieusement en Andalousie, dans la région de Cadix.

Ces pêcheries traditionnelles sont encore présentes sur toute l'île d'Oléron. Si au XIX^e siècle on en dénombrait 237 écluses sur l'île, il n'en reste aujourd'hui plus que 17 en fonctionnement. Leur structure originelle, en forme de fer à cheval, est constituée de murets de pierres sèches maçonnés à la main, pouvant s'étirer sur 500 à 700 m de long. De nombreuses espèces peuvent y être capturées : bars, dorades, orphies, mulets, maquereaux, congres et sèches.